

Technica: and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couvertures de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: Quelques pages sont coupées.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L A

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

Omnibus prodesse, obesse nemini. Utile à tous, nuisible à personne.—P. Fourier.

RÉDACTEUR
et
ADMINISTRATEUR :

ABONNEMENT
\$1.00 PAR ANNÉE.

L'ABBÉ
LÉON PROVANCHER
CAP-ROUGE.

Avec l'autorisation de Son Eminence le Cardinal Taschereau.

Les Veillées du Presbytère.

La véritable Église de Jésus-Christ.

Rév. Carter.—Peu habitué aux discussions, et ne les aimant pas d'ailleurs, vous ne trouverez pas mauvais, j'espère, M. le Curé, que je cède la parole à mon confrère, M. Smith, qui va vous prouver plus habilement que je ne le pourrais faire moi-même, sinon que les catholiques sont dans l'erreur, du moins qu'ils ont tort de se livrer à une foule de pratiques qui les distinguent.

M. le Curé.—Vous êtes le bien venu, M. Smith, car au lieu d'une simple victoire, je me flatte d'en remporter une double. M. Carter dit que vous ne voulez pas prouver que les catholiques sont dans l'erreur; et moi, sans apporter tant de réserves, je veux vous prouver que les protestants sont dans l'erreur, qu'ils sont en dehors de la voie qui conduit au salut, qu'ils sont en dehors du bercail réservé aux brebis du Christ, et par conséquent ne peuvent parvenir au salut.

Je suppose, M. Smith, que vous admettez comme M. Carter que Jésus-Christ n'a fondé qu'une Église, hors de laquelle il n'y a pas de salut?

Rév. Smith.—Certainement.

M. le Curé.—Tout le problème se réduit donc à trouver quelle est la véritable Église

que Jésus Christ a fondée. Or je dis que la véritable Église de Jésus-Christ doit être *une, sainte, catholique, et apostolique*. Tous ces caractères conviennent à l'Église catholique Romaine, et ne peuvent convenir à aucune autre.

L'Église est *une*, parce que Jésus-Christ n'en a établi qu'une; " Sur ce rocher je bâtirai mon Église," et non *mes églises* (S. Mathieu XVI, 18). " Celui qui n'écoute pas l'Église " (S. Mathieu XVIII, 17). " Il y aura un *bercail* et un *pasteur* " (S. Jean X, 16). Or l'église Romaine est *une* dans sa foi, dans ses dogmes, dans sa hiérarchie. L'église protestante ne peut se dire *une*, puisque chez vous chacun est maître de se faire un symbole à sa guise, et qu'il y a presque autant de croyances que de congrégations.

Rév. Smith.—Mais c'est le Christ qui est l'église, et toutes les différentes dénominations ne sont que des branches partant du même tronc, le Christ.

M. le Curé.—Arrêtez; nous n'y sommes pas. L'Église n'est pas un mythe, une fiction; l'Église doit être *visible*. Jésus-Christ a dit: " Si quelqu'un de vos frères a péché contre vousdites-le à l'Église " (Et Mathieu XVIII, 17). Or, à qui faudrait-il s'adresser, si l'Église n'était pas visible dans ses chefs? si Jésus Christ était lui-même l'Église, comme vous le prétendez?

Eh ! que venez-vous parler de branches d'un même tronc ? Les branches d'un arbre doivent toujours être de même nature que le tronc ; un érable ne portera jamais des branches de bouleau ou d'épinette, encore bien moins des cailloux ou des lièvres. Or il y a autant de différence entre les diverses églises protestantes et l'Eglise catholique, qu'il y en a entre un érable et une épinette, entre un bouleau cloué au sol par ses racines, et un lièvre qui gambade dans la forêt. Nous croyons au baptême, au mérite des œuvres, à la communion des saints, au purgatoire ; et les protestants rejettent tout cela !

Rév. Smith.—Nous admettons la nécessité du baptême.

M. le Curé.—Vous l'admettez, vous ; mais est-ce que les anabaptistes ne la rejettent pas, eux ? Non ; l'église protestante ne peut se dire *une* ; elle n'est *une* ni dans sa doctrine, ni dans ses dogmes, ni dans ses chefs.

Isidore.—Voici un point bien éclairci, et une victoire bien constatée.

M. le Curé.—Passons au second caractère de l'Eglise de Jésus-Christ, la sainteté.

L'Eglise Romaine est *sainte* ; sainte dans son fondateur, sainte dans ses dogmes, sainte dans sa morale, sainte dans ses sacrements, enfin dans le grand nombre de saints personnages qu'elle a produits. Les Cyprien, les Bazile, les Jérôme, les Augustin, les François d'Assise qui, comme S. Paul, portait dans son corps les stigmates du Calvaire, les Thérèse, les Loyola, les Catherine, les Thomas d'Aquin étaient tous des catholiques, et montrez-nous donc vos saints protestants.

Rév. Smith.—Nous avons aussi parmi les protestants des personnages très recommandables. D'ailleurs ce n'est pas à nous à juger nos frères. Le Christ n'a-t-il pas dit : " ne jugez point, et vous ne serez point jugés " ? Laissons à Dieu le soin de fixer le sort pour l'éternité de ceux qui laissent cette vie.

M. le Curé.—Mais comment donc entendez-vous ces paroles : ne jugez point, et vous ne serez point jugés ? Prétendriez-vous que ceux qui s'abstiennent de juger leurs frères, ne subiront aucun jugement après cette vie ? Ce serait absurde. Jésus-Christ prêchant la charité a dit en S. Mathieu VII, 1, ne jugez point, c'est-à-dire défavorablement, ne condamnez pas, et vous ne serez pas condamnés vous-mêmes par vos frères. Mais Jésus-Christ n'a-t-il pas loué lui-même cent fois les actions louables ? Je vais plus loin, et je prétends que Jésus-Christ a canonisé lui-même, mis au nombre des saints, certains personnages lorsqu'il était sur la terre.

Rév. Curter.—Qui ? Dans quelle occasion ?

M. le Curé.—Comment vous l'ignorez ? Et bien le voici : Etant sur la croix, n'a-t-il pas dit au bon larron : " Aujourd'hui même vous serez avec moi en paradis ! " N'a-t-il pas dit de Madeleine : " Il lui sera beaucoup pardonné, par ce qu'elle a beaucoup aimé " ; n'était-ce pas déclarer sa sainteté ? n'était-ce pas proclamer que son grand amour lui avait mérité le pardon de ses péchés ? L'Eglise qui a hérité des pouvoirs de Jésus-Christ, et qui est toujours éclairée par sa lumière, est donc bien fondée à déclarer que tel ou tel personnage, recommandable par ses vertus, sa parfaite imitation du Sauveur, ou un repentir extraordinaire de ses fautes, est entré en récompense des promesses éternelles.

Mais où sont-ils, messieurs les protestants, vos personnages qui, comme un si grand nombre l'ont fait dans l'Eglise catholique, ont tout abandonné, pour prendre la croix et suivre Jésus-Christ, comme il nous en a donné le précepte ?.....

Je vais vous édifier, mes amis, en vous les faisant connaître ces saints de l'église protestante :

Martin Luther, né en 1484, à Eisleben, en Saxe, entra dans l'ordre des religieux Augustins-déchausés, et fit à l'âge de 23 ans, les vœux de chasteté, de pauvreté, d'obéissance. Quelques années après il apostasia et se maria avec Catherine de Bora,

une religieuse, qui, comme lui, avait violé ses vœux. Tel est le fondateur du protestantisme. Emporté par l'envie et la jalousie, il s'éleva contre les doctrines enseignées depuis les premiers temps de l'église catholique, à l'occasion d'un nouveau jubilé accordé par le Pape Léon X. Il commença par attaquer les indulgences, et passa ensuite à une foule de points de doctrine et des cérémonies adoptées par l'Eglise Romaine, enfin il en vint jusqu'au point de déclarer que le diable lui-même avait été son maître. " Il arriva une fois que je m'éveillai à minuit, dit-il dans un de ses ouvrages, et le démon se mit à disputer avec moi sur la messe ; écoute, savant docteur, me dit-il, tu as dit la messe pendant quinze ans, et que serait-ce si tout cela n'avait été que de l'idolâtrie ? " Or Luther prêta si bien l'oreille à la voix du démon, qu'il se laissa persuader et se mit à déclamer contre la messe.

Jean Calvin, autre chef du protestantisme, était curé à Noyon sans cependant être revêtu du caractère sacerdotal ; il commença à prêcher en 1537, vingt ans après Luther. Comme celui-ci, il foula aux pieds ses vœux de chasteté et contracta un mariage scandaleux. Ainsi l'église protestante a eu pour fondateurs un moine et un curé apostats. Or peut-il être question de sainteté dans une telle église ? Aussi, MM. les protestants, montrez-nous donc ceux des vôtres qui se dépouillant de tout, s'arment de la croix pour suivre Jésus-Christ, suivant le précepte de l'évangile ! Vous avez, il est vrai, de prétendus missionnaires, mais que sont-ils ? de petits pachas qui s'en vont avec femme et famille vivre en bourgeois en pays étrangers, et s'imaginent avoir fait autant de conversions qu'ils ont distribué de Bibles.

Il est donc bien démontré que les caractères d'unité et de sainteté ne peuvent s'appliquer à l'église protestante.

Michel.—Pauvre Jean-Baptiste tu peux laisser tomber deux mailles de la chaîne qui te lie aux protestants.

M. le Curé. Mais continuons et voyons les autres caractères.

L'Eglise Romaine est *catholique*, c'est-à-dire, universelle. Universelle dans sa durée, sans interruption depuis Jésus-Christ ; dans sa diffusion, répandue dans tous les lieux de la terre ; dans son expansion, parce qu'elle se propage sans cesse suivant la parole du divin maître : " Allez, prêchez l'évangile à toute créature (S. Marc. XVI, 15). Or aucune église protestante ne peut réclamer ces privilèges, puisque plusieurs d'entre elles ne datent que d'hier et que les plus anciennes ne remontent pas encore à 400 ans.

Enfin l'Eglise Romaine est *apostolique*, c'est-à-dire que fondée par Jésus-Christ, elle a été prêchée par les apôtres, à qui Jésus-Christ avait donné lui-même cette mission. Léon XIII, le Pape actuel, est le 259^e successeur de S. Pierre, le premier Pape. L'église protestante ne peut se dire apostolique, puisqu'elle n'a pas été prêchée par les apôtres, mais bien par des révoltés contre les enseignements des successeurs des apôtres, et ce, plus de 1,500 ans après la mort de Jésus-Christ.

Michel.—Pauvre Jean-Baptiste, voici le dernier anneau de ta chaîne échappé, et je ne vois plus à quoi tu vas pouvoir te rattaché.

Jean-Baptiste.—Attendez ; la partie n'est pas finie.

M. le Curé.—Non, la partie n'est pas finie, mais avant d'aller plus loin, je voudrais savoir ce que pensent MM. les ministres des caractères de la véritable Eglise, et s'ils peuvent les réclamer pour la leur.

Rév. Smith.—Eglise une, sainte, catholique et apostolique, ce sont là des subtilités théologiques dont nous n'avons pas à tenir compte.

M. le Curé.—Subtilités théologiques ? mais je vous demande bien pardon ; ce ne sont que les échos du simple bon sens. Toute chose qui existe doit avoir ses caractères propres pour la distinguer des autres, or ce sont là les caractères de la véritable

Église, et l'église protestante ne peut les réclamer ces caractères. Donc l'église protestante n'est pas la véritable église que Jésus-Christ a fondée.

Rév. Carter.—Je vous l'ai déjà dit, nous admettons que le Christ n'a fondé qu'une église, mais nous prétendons que les protestants font partie de cette église.

M. le Curé.—Oh ! voilà encore blanc et noir qui veulent se confondre. Car après tout, si nous, catholiques, nous sommes dans l'Église, vous protestants, vous devez être en dehors.

Rév. Smith.—Pourquoi pas y demeurer tous deux ?

M. le Curé.—Par ce que nous professons des doctrines opposées. Ainsi nous proclamons le mérite des œuvres satisfaites, et vous le niez ; si nous avons raison, vous avez tort ; et Jésus ne peut pas confondre, mettre sur le même pied, le vrai et le faux, le juste et l'injuste !

Rév. Smith.—Ce que nous réprouvons chez les catholiques, ce sont ces additions qu'ils ont faites aux enseignements du Christ.

M. le Curé.—Et quelles sont ces additions ?

(A suivre.)

Le Chapelet du Sacré Cœur.

Dans notre No 5, p. 37, nous avons répondu à un consultant qu'on pouvait gagner les indulgences du chapelet du Sacré-Cœur en partageant en deux chœurs les invocations.

De graves théologiens nous firent connaître aussitôt qu'ils tenaient une opinion contraire. Nous dûmes donc nous renseigner plus sûrement, et pour cette fin nous nous adressâmes à l'*Ami du Clergé* de Paris, dont les décisions font autorité, par ce qu'il y a là un théologien chargé spécialement de répondre aux questions sur les indulgences, et que ce théologien, dans tous les cas douteux, consulte Rome avant de donner des décisions. Or l'*Ami du Clergé*

du 22 novembre dernier contenait notre question avec une réponse en tout conforme à celle que nous avons donnée. On lit en effet à la page 559, 1ère colonne :

Q.—Le bienveillant et savant *Ami* voudrait-il bien me donner la solution de la question qui suit :

Dans un collège on récite en commun le chapelet du Sacré-Cœur, les uns disant : *Doux Cœur de Jésus* ; les autres répondant : *Soyez mon amour* ; gagnent-ils les indulgences en partageant ainsi les invocations ? L'invocation n'étant autre chose qu'une courte prière, comment ne partagerait-elle pas le privilège accordé par le décret du 27 février 1820 ? Qu'en pense l'*Ami* ?

R. - Nous pensons comme vous, que la récitation de cette invocation peut se faire par deux chœurs alternativement, et c'est en nous appuyant sur ce décret de 1820 ; il parle d'une manière générale de toute prière indulgenciée."

—o—

Tableau à St-Jean-Baptiste.

La plupart de nos lecteurs n'est plus sans savoir qu'au retour de notre second pèlerinage en Terre-Sainte en 1884, nous avons formé le projet de recueillir des souscriptions pour offrir un tableau de Saint-Jean-Baptiste, au nom de la nationalité canadienne-française, à l'église qui couvre aujourd'hui la grotte où est né le saint Précurseur, à St-Jean in Montana, à deux lieues de Jérusalem.

On aimera, sans doute, à connaître à quel point en est rendu le projet aujourd'hui.

On se rappelle qu'à diverses reprises nous avons répété nos appels à l'esprit de foi, de patriotisme et de générosité de nos compatriotes.

Plus d'une fois le découragement s'est emparé de notre cœur, en face de l'apathie répondant à nos invitations. Nos appels ne demeureraient pas sans écho, il est vrai, mais étaient entendus par un trop petit nom-

bre, pour nous assurer un résultat satisfaisant.

Nous avons cru tout d'abord qu'en nous adressant à l'esprit religieux qui distingue le peuple canadien, le succès ne pouvait faire défaut. N'a-t-on pas intérêt à s'assurer un protecteur puissant auprès de Dieu, et pouvons-nous faire un meilleur choix qu'en nous adressant à celui-là même que Dieu nous a donné pour patron ?

Notre nationalité—ce grain de sénévé perdu dans le champ d'un vainqueur puissant et antipathique—n'appelaient-elle pas toute notre attention pour tenir continuellement notre patriotisme en haleine afin de nous rendre de plus en plus forts comme peuple ?

Et les canadiens se montrent d'ordinaire si généreux, dès qu'il s'agit de bonnes œuvres, pouvions-nous croire qu'ils détourneraient la tête lorsqu'à celle que nous leur proposons, se joignent encore de puissants motifs patriotiques ?

Mais soit faiblesse ou inhabileté de l'organe faisant ainsi vibrer de si nobles sentiments, ou toute autre cause, les souscriptions ne rentrèrent que lentement, faiblement, et toujours restreintes, sans pouvoir se généraliser.

Si on nous eut donné seulement un sou par tête, nous en avons dix fois trop ; mais le sou ne vint pas, ni sa dixième partie, pas même sa centième partie !

Cependant, quoiqu'il en fût, une fois lancé, il n'y avait plus à reculer, et il fallait de toute nécessité, prévenir l'échec.

Nous avons le plaisir d'annoncer aujourd'hui, aux souscripteurs, que le projet a eu son exécution, le tableau est terminé et il a excité l'admiration de tous ceux qui ont pu l'examiner, il est même pourvu d'un cadre, sinon riche, du moins convenable.

Reste encore un point.

Nous nous sommes engagé à donner à chaque souscripteur d'UNE PIASTRE, une copie de ce tableau bénite dans la grotte même de St-Jean-Baptiste. Nous voulons

remplir exactement les conditions de la souscription, mais s'il ne nous survient pas de nouvelles contributions, nous nous trouverons forcé de ne donner à chacun qu'une petite photographie, grande carte de visite, tandis qu'avec une centaine de piastres de plus nous pourrions avoir une reproduction de 13 x 9 pouces. Que ne pouvons-nous offrir une lithographie ou même un chromo de 18 à 20 pouces ? Ce serait pourtant chose facile encore et peu onéreuse répartie sur un grand nombre. Il faut tenir compte aussi, qu'on ne l'oublie pas, des frais de transport du tableau, et des photographies aller et retour, ce que nous estimons à une centaine de piastres.

Ainsi donc le tableau serait prêt à être expédié, mais les photographies ne sont pas encore exécutées, et nous attendrons pour les commander, le résultat du nouvel appel que nous faisons par les présentes.

Que les souscripteurs n'oublient pas qu'en envoyant de nouvelles contributions ou en recrutant de nouveaux souscripteurs, c'est pour eux-mêmes qu'ils travaillent, car plus nous aurons d'argent, et plus belles et plus grandes seront les copies.

Les souscriptions jusqu'à ce jour se montent à la somme de \$597.33.

Nous rendrons compte de toutes les dépenses lorsque le tout sera terminé.

—o—

L'orphelinat.

Le chanteur V. Capoul a donné, il y a quelques années, un concert à Dieppe, au bénéfice de l'œuvre de l'Orphelinat de Notre-Dame des Flots (quel joli nom), dirigé à Dieppe par les sœurs de Saint-Vincent de Paul.

« Le lundi 11 mars, dit-il, jour fixé pour le concert, nous arrivions à Dieppe, MM. Bias, Reményi, l'incomparable virtuose, Mlle Mendès et votre serviteur. A peine installés à l'hôtel, nous vîmes venir à nous, entourée de quelques-uns de ses petits enfants, la bonne mère, qui venait nous souhaiter la bienvenue.

« C'était un spectacle vraiment touchant que cette sainte créature regardant de droite

et de gauche, comme une mère anxieuse de sa couvée, ces petits *moussaillons*, pré-prets et gentils comme tout sous le costume de matelot, avec les ailes marines de laine rouge se détachant vivement au collet du petit vêtement sombre. L'un d'eux surtout, particulièrement beau, ne quittait pas, de ses petites mains rougeaudes, la jupe de bure de la bonne mère.

— Voyons, Loulou, lui dit-elle, es-tu content aujourd'hui ? — Oh ! oui, répondit l'adorable chérubin, puisque la bonne mère est heureuse ! et il la regardait toujours avec ses grands yeux bleus, d'où se détachait une expression de tendresse infinie.

— Les larmes nous gagnaient, et pour ma part, je me hâtais d'embrasser l'enfant, afin de cacher l'émotion qui m'oppressait le cœur et desséchait ma gorge.

— La présentation terminée, nous suivîmes les enfants jusqu'à l'Orphelina, que Mme la supérieure nous fit visiter dans tous ses détails. Cet asile est son œuvre, et tout ce qui constituait sa fortune personnelle a été consacré à l'achat de l'immeuble qui sert aujourd'hui de refuge à soixante-quatre enfants de trois à douze ans, qu'elle élève en vue de leur faire suivre la carrière de leurs pères. Ils mènent de front l'instruction religieuse et primaire, la gymnastique et l'exercice du bâton et des cordages.

— J'ai tout donné à mes chers enfants, nous disait-elle, de cette voix particulièrement douce et pénétrante des femmes cloîtrées ; aussi ceux qui me quittent, quand ils sont d'âge à prendre la mer, ne m'oublient pas dans leurs prières, aux lointains voyages ! Mais les naufrages sont fréquents ajouta-t-elle, et la mère des petits mousses orphelins ne sait pas reposer ceux qui frappent à sa porte ! Le pain manquerait bientôt si la charité ne venait à leur secours ! Voilà pourquoi je vous ai fait appeler, mes chers artistes !

— Quelques heures après, alors que Reményi soulevait la salle entière, tout dormait déjà à Notre-Dame des Flots, où ma pensée revenait sans cesse. Les enfants étendaient couchés. Au milieu d'eux, *Loulou* m'apparaissait avec sa jolie tête d'ange penchée encore sur l'oreiller du côté où la bonne mère lui avait donné le baiser du soir, et tout au fond de la grande salle que je voyais à la lueur de la petite lampe, fichée comme un clou d'or aux pieds de Marie, protectrice des matelots, cette autre mère de leurs pauvres petits, sœur Elisabeth, agenouillée et remerciant la Providence, en répétant de

sa voix douce et triste ces touchantes paroles : " Que Dieu fasse retomber vos aumônes en bénédictions sur vous et vos enfants ; qu'ils vous les conserve, et qu'il ne les rende pas orphelins ! "

— o —

Vies des Saints

Saint-Joseph époux de Marie

SAINTE-JOSEPH, époux de la sainte Vierge, père adoptif de l'Enfant-Jésus, tient une place essentielle dans l'ordre de la Rédemption. Le dernier des patriarches de l'ancienne loi, et le premier de la loi nouvelle, sa pensée remplit l'histoire du monde depuis le commencement jusqu'à la consommation des siècles. Quoique artisan et ne vivant que de son travail, il descendait, de même que Marie son épouse, n ligne directe du roi David.

Père adoptif de Jésus, il devait lui donner la généalogie légale, comme son épouse, toujours vierge, devait lui donner la descendance selon le sang. Il était le 26e descendant en ligne directe de David. Son père Jacob lui donna à sa naissance le nom de JOSEPH qui veut dire *accroissement*, présageant dès lors l'augmentation de grâces dont il serait le canal. Son père le dressa de bonne heure au travail du bois et du fer, comme constructeur de maisons. Il travailla avec l'Enfant-Jésus, nous dit S. Justin, à la confection de jougs à bœufs. L'opinion la plus commune est qu'il était âgé de 50 ans lorsqu'il épousa la Sainte Vierge, pour être le gardien de sa virginité, car l'un et l'autre avaient déjà fait le vœu de continence. On conserve à Pérouse, en Italie, l'anneau de mariage que S. Joseph donna alors à Marie. On a découvert tout dernièrement à Nazareth la maison de Joseph, qu'il habitait avant son mariage, car après cette époque, c'est la maison de Marie qui fut leur demeure ; et on sait que cette dernière maison fut transportée par les anges à Lorette en Italie, où elle se trouve encore. Du moment que Joseph reconnut la grossesse de Marie, il résolut de la quitter secrètement ; mais instruit par un ange de ce qui s'était passé, il adora les vœux de Dieu, et fut le premier

à rendre ses hommages à l'homme Dieu au moment de sa naissance. Averti de nouveau par un ange, il conduisit Marie avec le divin enfant en Egypte, où il demeura sept ans, après lesquels il vint reprendre son travail à Nazareth. A part la perte de Jésus lors d'un voyage que la Ste Famille avait fait à Jérusalem pour la Pâque, l'écriture se tait sur tout ce qui concerne Joseph. La tradition veut qu'il soit mort, la première année de la prédication de Jésus, entre les bras de Jésus et de Marie, à l'âge d'environ 80 ans. S. Joseph est le protecteur particulier de la virginité, des orphelins, et surtout de la bonne mort.

Pratique.—Je me confierai en Dieu, et quoiqu'il arrive, je demeurerai en paix.

—
PRIÈRE.

Permettez-nous Seigneur, de participer aux mérites de l'époux de votre très sainte mère, afin que, par son intercession, vous nous accordiez ce que nous ne pourrions obtenir par nous-mêmes, vous qui vivez et réglez dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

—o—
Services religieux dans les différentes églises de Québec

BASILIQUE.—Triduum à l'occasion de la Béatification du Bienheureux J. B. de la Salle, 6, 7, 8 décembre.

Jeu-di 6.—Grand messe à 9 h., par M. le curé de Notre-Dame de Québec; diacre, Rév. F.-X. Laplante, Vic. à St-Jean-Baptiste; sous-diacre, Rév. J. Feuillant, vic. à St-Roch; Sermon: Rév. P. Jodoin, O. M. I.

3 h. p. m.—Sermon: Rév. H. Lessard, vicaire à St-Jean-Baptiste; Salut: Rév. A. Côté, du collège de Lévis.

7 h. p. m.—Sermon: Rév. E. Roy, du séminaire, panégyrique du B. de la Salle; Salut: Rév. M. Labrecque, directeur du Grand Séminaire.

Vendredi, 7.—Grand'messe à 9 h. Rév. Beaudoin, du séminaire; diacre, Rév. A. M. H. Vaillancourt, vic. à la Basilique; sous-diacre, Rév. H. Bouffard, vic. à St-Jean-Baptiste; pas de sermon.

3 h. p. m.—Sermon: Rév. D. Pampalon, assist. chapelain des Sœurs Grises; Salut: Rév. T. G. Rouleau, E. N. L.; Diacre, Rév. A. M. H. Vaillancourt; sous-diacre, Rév. G. Têtu, vicaires à la Basilique.

7 h. p. m.—Sermon: Rév. P. Charland, Dominicain, de St-Hyacinthe, panégyrique du B. de la Salle; Salut; Rév. M. Houde, Chapelain des Frères, à Montréal.

Samedi, 8.—Immaculé Conception; 9 h. Me-se Pontificale, Son Eminence le Cardinal officiant; Mgr Têtu, archi-prêtre; diacres d'honneur, Rev. Olivier et Pagé, du séminaire; sermon: Mgr Th. E. Hamel, sur l'Immaculée Conception.

Vêpres à 2½ h. p. m. — Pontificalement comme la messe; pas de salut.

A 7 h. p. m.—Sermon: Rév. P. Caron, S. J., panégyrique du B. de la Salle; salut: Son Eminence le Cardinal, diacre, Rév. A. M. H. Vaillancourt, sous-diacre, Rév. J. Beaudoin; Chant du *Te Deum*.

—
Immaculée Conception, 8 décembre 1888.

EGLISE ST JEAN BAPTISTE.—Grand'messe: M. F.-X. Plamondon, Cure; Sermon: M. Vaillancourt. Archiconfrérie; sermon: M. Fiset.

EGLISE ST PATRICE. Grand'messe: R. P. Walsh, C. SS. R.; Sermon: R. P. Miller, C. SS. R.

EGLISE ST-SAUVEUR.—Grand'messe: R. P. Pelletier, assisté des RR. PP. Jodoin et Boissonnault; Sermon: R. P. Valiquette; Point d'Archiconfrérie.

Dimanche, 9 décembre 1888.

BASILIQUE.—Grand'messe : M. l'abbé A. M.

H. Vaillancourt, vic. à la Basilique ; Sermon : M. l'abbé B. Garneau, de l'Archevêché : Ce qu'est le Ciel, quels sont ceux qui le posséderont.

EGLISE ST-JEAN-BAPTISTE.—Grand'messe : M. Laplante ; Sermon : M. Bouffard. Archiconfrérie, Sermon : M. F. X. Plamondon, Curé.

EGLISE ST-PATRICE.—Grand'messe : R. P. Miller, C. SS. R ; sermon : R. P. Rossbach, C. SS. R.

EGLISE ST-SAUVEUR.—Grand'messe : R. P. Boissonnaux ; Sermon : R. P. Pelletier ; Archiconfrérie ; Sermon : R. P. Gladu.

N. B.—La retraite annuelle des hommes commencera Dimanche pour se terminer à Noël.

—o—

Eglise des Jésuites

(Congrégation des hommes de la Haute-Ville.)

CALENDRIER PROPRE.

16 Dimanche.—Quarante Heures, grand'messe à 9.30 h.

16 et 17 à 8 hrs. du soir, chants et prières.

—o—

Nouvelles générales

Premiers élèves du Collège canadien à Rome.

—Les élèves du collège canadien que l'on vient d'inaugurer à Rome, suivront les cours du Séminaire de la Propagande, et se trouveront ainsi condisciples de missionnaires, de religieux, d'évêques qui se disperseront ensuite dans toutes les parties du monde. Ils sont aujourd'hui au nombre de douze, dont voici les noms : MM. Borduas, H. Cousineau, L. Cousineau, Corbeil, Barcelo, Langevin, Robert, du diocèse de Montréal ; Lagneux de Québec ; Balthazard, Lemieux, Filatrault, de St-Hyacinthe ; et Saint-Germain, de Nicolet. On sait que ce collège, qui est entièrement à la charge de MM. les Sulpiciens de Montréal, a pour supérieur actuel M. Palin d'Abouville. Sa construction ne coûtera pas moins de 1,200,000 francs.

Nominations.—Le Colonel Rhodes, de Sillery, vient d'être nommé ministre de l'agriculture dans le gouvernement de Québec ; il doit se présenter à Mégantic, dont le siège est actuellement vacant.—M. Laroche, représentant de Dorchester, vient d'être nommé conseiller législatif à la place de M. L. P. Pelletier qui a résigné son siège. On dit que M. Pelletier doit briguer les suffrages des électeurs de Dorchester.

Prêtres défunts.—Les trois prêtres dont nous avons annoncé le décès dans notre dernier numéro, MM. Goubout, Lagneux et Parent, appartenaient tous trois à la Société d'une messe et à la Caisse ecclésiastique St-Joseph, les deux premiers appartenaient en outre à la congrégation du Petit-Séminaire de Québec, et M. Parent à celle du collège de Sainte-Anne.

Nouveau Juge.—M. C. de Lorimier, avocat de Montréal, a été nommé juge de la cour supérieure en remplacement du juge Giobenski, décédé.

Election annulée.—L'élection du Dr Forest, représentant de l'Assomption, vient d'être annulée par le tribunal devant lequel on la contestait.

Elections.—Trois élections pour la chambre locale vont avoir lieu dans ce mois, savoir : celle de Mégantic, de Dorchester et de l'Assomption. L'appel nominal doit avoir lieu le 20 et la votation le 27.

—o—

Courrier de l'utile.

—

Taches d'huile sur les habits, les planchers, etc.

Le meilleur moyen pour enlever les taches d'huile des habits, des planchers, etc., est d'employer l'argile (glaise).

L'huile montre beaucoup de tendance pour s'introduire dans l'argile, voilà pourquoi celle-ci est efficace pour enlever les taches d'huile sur des pierres, du papier, des vêtements, du bois, etc. A cet effet on recouvre les taches avec l'argile réduite en pâte ferme avec de l'eau ou de l'esprit de vin. Pendant la dessiccation, l'argile absorbe l'huile, de sorte qu'il n'en reste pas la moindre trace.